



Elections municipales Mex

Communications

Elections Communales 2021





Elections municipales Mex

LEGISLATURE DU 1^{er} JUILLET 2021 AU 30 JUIN 2026

- Municipalité de 5 membres – élection le dimanche 7 mars 2021
- Conseil général – Assermentation au printemps 2021





Elections municipales Mex

DATES A RETENIR

- **Dimanche 7 mars 2021** – Election de la Municipalité
- **Dépôt des listes :**
du lundi 11 au lundi 18 janvier à 12h00 précises





Elections municipales Mex

POSSIBILITE DE VOTE

- Par correspondance :

Pour le 1er tour des membres de la Municipalité **uniquement**.

Ensuite, vote au bureau de vote exclusivement.

- Dans la boîte à lettre communale (jusqu'à 9h30 le 7 mars)
- Par courrier postal : attention aux délais d'acheminement





Elections municipales Mex

POSSIBILITE DE VOTE

A domicile :

Sur demande expresse au (à la) Président(e) du conseil
jusqu'au vendredi 5 mars dernier délai





Elections municipales Mex

POSSIBILITE DE VOTE

Au bureau de vote :

- Carte de vote obligatoire
- Enveloppe de vote et bulletins de vote





Elections municipales Mex

HORAIRE DIMANCHE 7 MARS

Election de la Municipalité

1er tour : 08h30 – 09h30

Résultats : 11h00

Dépôt des listes pour le 2ème tour : 11h30

2ème tour : **votation uniquement au bureau de vote**

12h30 - 13h30

Résultats : 14h00





Elections municipales Mex

HORAIRE DIMANCHE 7 MARS

Election de la ou du Syndic(que)

Dépôt des listes pour le 1er tour : 14h30

Votation uniquement au bureau de vote

1er tour : 15h30 -16h30

Résultats : 17h00

Dépôt des listes pour le 2ème tour : 17h30

2ème tour : 18h30 -19h30

Résultats : 19h45





Elections municipales Mex

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Droit de vote et d'éligibilité :

- Personnes suisses ou étrangères de 18 ans révolus domiciliées dans la Commune et inscrites au rôle des électeurs.
- Personnes étrangères au bénéfice d'une autorisation de séjour depuis dix ans au moins et domiciliées dans le canton de Vaud depuis 3 ans au moins, domiciliées dans la Commune et inscrites au rôle des électeurs.





Elections municipales Mex

MODE D'ELECTION

Municipalité et Syndic(que) :

Système majoritaire à deux tours

- absolue au 1er tour
- relative au 2ème tour

Bulletins blancs = bulletins valable et pris en compte





Elections municipales Mex

MODE D'ELECTION

Election tacite :

- **EXCLUE** pour l'élection à la Municipalité
- **POSSIBLE** pour l'élection de la ou du Syndic(que) si dépôt d'une seule liste





Elections municipales Mex

ASSERMENTATION DU CONSEIL GENERAL

En date du 27 avril 2021, convocation d'une Assemblée de Commune et installations des autorités législatives (avec assermentation) par le Préfet du district.

Conditions de participation : toute personne suisse ou étrangère de 18 ans révolus domiciliée dans la Commune et inscrite au rôle des électeurs.





Elections municipales Mex

RENSEIGNEMENTS

Greffe : 021 706 18 00

Dominique Dubois - Présidente : 079 793 00 29

